

Le titulaire du **Brevet Professionnel Coiffure** est un professionnel hautement qualifié. Il exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, de production et de distribution de produits capillaires. Il conçoit et met en œuvre des techniques, produits et services. L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

## Objectifs :

- Approfondir et perfectionner les savoirs, connaissances et gestes techniques appris durant le CAP
- Acquérir les compétences permettant d'occuper des postes d'encadrement, de formation ou d'ouvrir son propre salon

## Qualités requises :

- Rigueur et amabilité
- Sens du contact et de l'écoute
- Bonne forme physique
- Leadership, sens des responsabilités et esprit d'initiative

## Matières enseignées :

Enseignement général	Coef.	Mode
Sciences et technologie	6	Ponctuel écrit
Expression Française et ouverture sur le monde	3	Ponctuel écrit
Management d'un salon de coiffure	2	Ponctuel écrit
Vente conseil	2	Ponctuel écrit
Arts appliqués	2	Ponctuel écrit

Enseignement professionnel	Coef.	Mode
Création coupe couleur coiffage	6	Ponctuel
Modification durable de la forme	6	Ponctuel
Epreuve optionnelle : Coiffure événementielle Ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial	5	Ponctuel

## Conditions d'admission :

- Avoir moins de 30 ans
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

## Prérequis scolaires :

- Titulaire d'un CAP Métiers de la Coiffure

## Durée et organisation de la formation :

- 2 ans
- 400 heures par an
- 12 semaines au CFA réparties sur l'année

## Après le Brevet Professionnel Coiffure :

- Insertion professionnelle
- Brevet de Maîtrise
- BTS Métiers de la coiffure

## Bénéfices de l'Apprentissage :

Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"  
Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité

**Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans**

## Nos atouts :

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Réseau d'entreprises locales
- Accompagnement à la recherche d'emploi

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :  
Formulaire à remplir en ligne sur  
[www.cfa-beaujolais.fr](http://www.cfa-beaujolais.fr)